

Avertissements

Pour votre sécurité, lire attentivement les instructions avant de procéder à l'installation, la mise en service et l'entretien du groupe de VMC.

Vérifier que la notice correspond à l'appareil à installer (plaque signalétique).

L'installation et l'entretien de ce produit doivent être réalisés par un professionnel qualifié qui applique les règles de l'art et les normes en vigueur. L'installation doit être conforme aux prescriptions relatives à la Compatibilité Electromagnétique (CEM) et à la Directive Basse Tension (DBT).

Après installation, remettre la notice à l'utilisateur ou la laisser à proximité de l'appareil.

La responsabilité du constructeur ne saurait être engagée pour d'éventuels dommages corporels et/ou matériels causés si les consignes de sécurité d'installation ou de fonctionnement n'ont pas été respectées. Il en est de même en cas de modification du produit. Ce produit répond aux règles de sécurité, conformément aux normes CE.

Conditions de fonctionnement de nos appareils

Destinés au renouvellement d'air hygiénique des logements ils sont conçus pour fonctionner :

- Installation intérieure / extérieure (avec accessoires selon configuration)
- Agréé catégorie 4, 400°C -1/2 h
- Température environnement : -20°C / +40°C
- Ambiance non corrosive (exemple air salin), non explosive
- Ces appareils ne conviennent pas pour des applications spécifiques telles que : **extraction spécifique, de poussières, de vapeur de chlore ou d'atmosphère explosive interdites**

Rappel de Sécurité

Nous recommandons à toutes les personnes exposées à des risques de respecter scrupuleusement les normes de prévention des accidents et de se munir avec des Equipements de Protection Individuelle (EPI) appropriés pour toute intervention.

Couper l'alimentation avant toute intervention sans qu'elle puisse être rétablie accidentellement pendant les opérations d'installation et de maintenance effectuées par le personnel habilité.

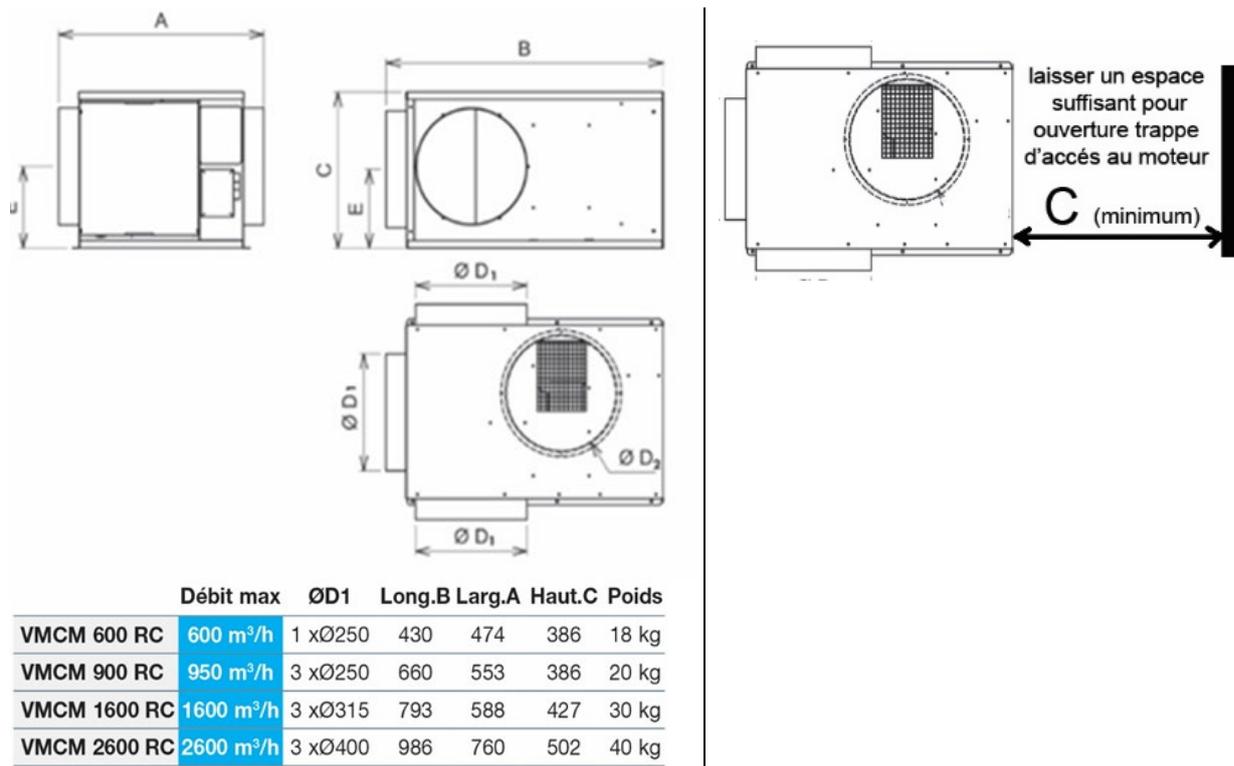
Ne pas ouvrir les panneaux d'accès sans avoir coupé l'alimentation électrique et s'être assuré que les organes en mouvement sont à l'arrêt.

Nous attirons votre attention sur le fait que des composants internes (condensateur, coffret de régulation...) sont chargés en énergie. Laisser ces composants se décharger. Assurez-vous que l'appareil ne soit pas relié à des commandes externes pouvant contenir des niveaux de tensions dangereux.

• Ne pas intervenir sur l'appareil sans avoir coupé l'alimentation électrique au niveau de l'interrupteur de proximité de l'appareil

- Attendre que la turbine et autre composant mobile soient à l'arrêt avant d'ouvrir l'appareil.
- L'appareil doit être installé de telle manière que le moteur, la turbine ne soient pas accessibles depuis les piquages de raccordement aéraulique (aspiration, rejet).
- Ne pas modifier le câblage d'usine. Pour tout questionnement ou vérification, appelez notre service technique
- Effectuer la mise à la terre. Ne jamais procéder à la mise en service d'un appareil non relié à la terre.
- Si vous devez procéder au remplacement de l'appareil, couper l'alimentation électrique sur le disjoncteur principal et assurez-vous que personne ne puisse la remettre en marche accidentellement. Isoler le câble ou les fils d'alimentation.

► Mise en œuvre

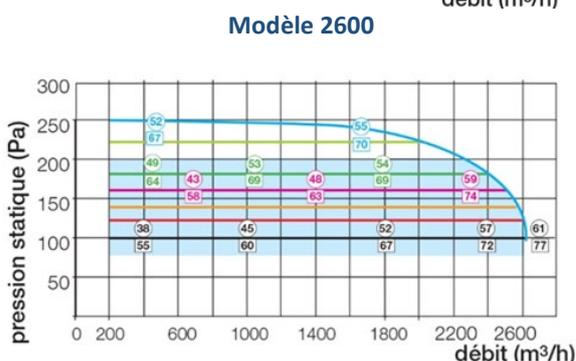
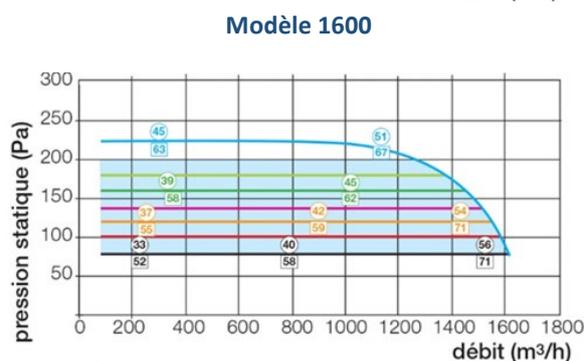
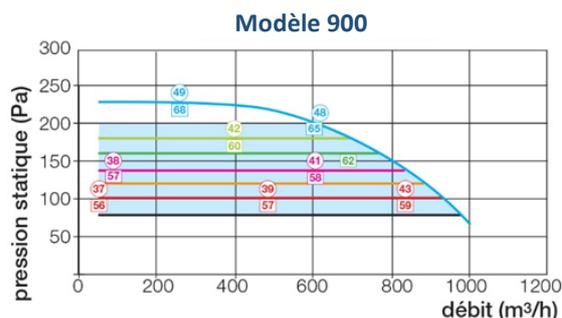
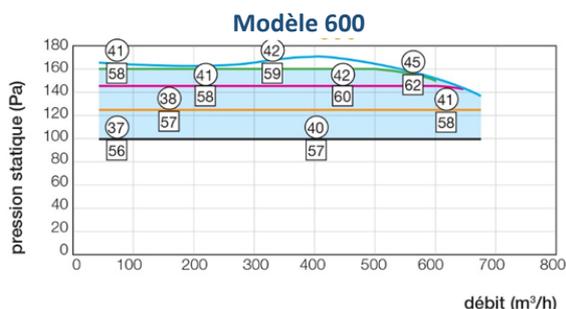


- En plus des recommandations préalables, vous devez appliquer les règles du DTU 68-3
- L'appareil pourra être installé en terrasse sur socle maçonné, en combles, en local technique.
- Avant d'installer le caisson de ventilation, s'assurer que la structure soit suffisamment résistante pour supporter le poids du caisson et des accessoires éventuels.
- Laisser un espace suffisant pour procéder aux opérations d'entretien ou de démontage de l'appareil
Un espace suffisant doit être laissé au niveau du « panneau de visite » latéral afin d'accéder facilement à l'ensemble moteur/turbine.
- L'appareil doit être installé de manière à ne pas transmettre d'éventuelles vibrations.
Pour cela, il sera posé sur un socle anti-vibratile ou équipé de plots, équipés de manchettes souples au niveau des raccordements des gaines rigides sur les piquages du groupe. Il peut être suspendu à l'aide de tiges filetées, trous Ø 6 ou 8 mm selon les modèles)
- Pour les appareils disposant de plusieurs ouïes d'aspiration, il est nécessaire de mettre un ou des bouchons si vous ne les utilisez pas toutes. En aucun cas le moto-ventilateur ou la turbine sera accessible depuis les piquages de raccordement. Dans le cas d'installation particulière (aspiration libre ou rejet libre) le ou les piquages devront être équipés d'une protection grillagée. (exemple sifflet grillagé, fixé par vis)
- Le diamètre du conduit doit correspondre au diamètre du piquage du groupe dans le cas d'un raccordement 1 aspiration /1 rejet (éviter les fortes réductions !)
- Rejet : dans le cas d'une installation intérieure, il devra impérativement être raccordé sur l'extérieur (chapeau toiture, grille de façade). Dans des cas particuliers, il peut être nécessaire de protéger le rejet des effets d'un vent intempêtif ou de fortes précipitations.
- En VMC gaz, il est indispensable de prévoir l'évacuation d'éventuels condensats et il est obligatoire d'avoir un dispositif de report d'alarme pour la sécurité qui mesure la pression de l'appareil (dépressostat, capteur...).

► Caractéristiques électriques

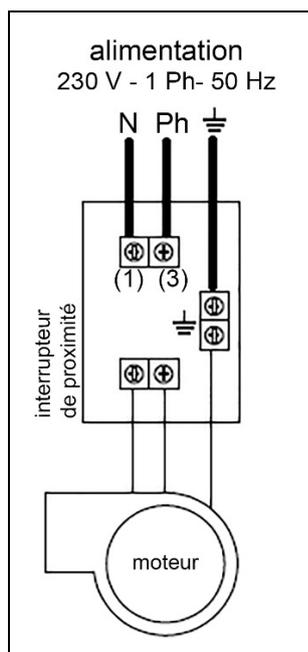
Modèle	Alimentation	P absorbée maxi (W)	Intensité (I)
600 PA-EC ou R-CONTROL	230 V – 1 Ph – 50 Hz	180	1,3
900 PA-EC ou R-CONTROL	230 V – 1 Ph – 50 Hz	180	1,3
1600 PA-EC ou R-CONTROL	230 V – 1 Ph – 50 Hz	340	1,5
2600 PA-EC ou R-CONTROL	230 V – 1 Ph – 50 Hz	750	5,4

► **Caractéristiques aérauliques**



► **Raccordements électriques**

- Vérifier que la tension d'alimentation corresponde bien à celle de l'appareil
- L'alimentation électrique sera réalisée conformément aux réglementations en vigueur et notamment à la **norme NFC 15-100** avec une protection adaptée.



Nos appareils sont livrés pré-câblés jusqu'à l'interrupteur de proximité.

Vous devez **réaliser l'alimentation électrique** de l'appareil au niveau **de l'interrupteur de proximité**. (Bornes 1, 3 et Terre)
Traits en gras sur schéma.

Instructions :

- 1) couper l'alimentation pour éviter tout risque de choc électrique.
- 2) basculer l'interrupteur-sectionneur sur OFF
- 3) ouvrir le couvercle de l'interrupteur-sectionneur, faire passer le câble d'alimentation au travers du passe fil situé en bas de l'interrupteur-sectionneur
- 4) réaliser le câblage
- 5) remettre le couvercle de l'interrupteur-sectionneur
- 6) rétablir l'alimentation électrique

Dépressostat (accessoire optionnel)

Il permet de mesurer si la dépression à l'intérieur de l'appareil est inférieure à la valeur de consigne préétablie (environ 80 Pa) et il renvoie l'information à travers un contact électrique. Vous pouvez donc faire un report lumineux de bon fonctionnement ou activer une alarme en cas de dysfonctionnement de l'appareil...

ATTENTION : les bornes 1,2,3 peuvent être à la tension du secteur, respecter les consignes de sécurité avant toute intervention sur le capot/bornier noir.



Si votre appareil est équipé d'un dépressostat, veuillez suivre les instructions suivantes pour réaliser le raccordement électrique.

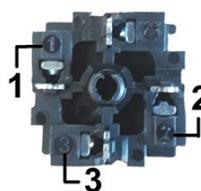
- **Devisser la vis située sur le dessus du capot / bornier noir**
- **Retirer le capot/ bornier noir en tirant légèrement à l'opposé de la base grise**



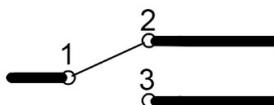
Enlever le cache
en caoutchouc



A l'aide d'un tournevis, **sortir le connecteur** du capot et faire passer votre câble à travers le capot (par le passe-câble prévu à cet effet)



Repérer bien les bornes
du connecteur



Réaliser votre câblage (ampérage maxi sur contact 10 A)
En respectant bien les repères.

- 1- **Contact Alimentation**
- 2- **Contact fermé** = DEFAUT (exemple : alarme)
- 3- **Contact ouvert** = BON FONCTIONNEMENT (exemple, voyant vert dans commun éclairé)



Info :
Serrage des bornes à l'aide des vis situées sur les cotés du connecteur

Attention : dans certains cas, si le rejet de l'appareil est exposé à des fortes rafales de vent, il faudra mettre une temporisation pour ne pas déclencher intempestivement le report de défaut (voir avec notre service technique)



- Remettre le connecteur dans le capot noir en respectant bien le schéma ci-dessus **repère 3 du connecteur en haut**

- Remettre le cache caoutchouc



- Remettre le capot/ bornier noir **en respectant bien le positionnement de la photo ci-dessus**

- Remettre la vis située sur le dessus du capot /bornier noir et la revisser.

► Mise en service

Après avoir respecté les indications précédentes, procéder à la mise sous tension de l'appareil en activant l'interrupteur de proximité. Régler la pression de consigne comme décrit ci-dessous. Nous vous invitons à vérifier la dépression ou le débit obtenu aux bouches



Régler la pression de consigne adaptée au besoin de votre installation, à l'aide des touches



la valeur désirée s'affiche sur l'écran digital



(plage de réglage 80 à 250 Pa)

Attention : une consigne de 80 Pa peut faire déclencher le pressostat

- attendre que l'ensemble se stabilise.
- effectuer si besoin une vérification de la pression disponible dans le réseau à la bouche la plus éloignée.

EN AUCUN CAS LE GROUPE DE VENTILATION NE DEVRA ETRE UTILISE EN ASPIRATION LIBRE OU RACCORDE A UN RESEAU AERAIQUE DONT LES CARACTERISTIQUES DEBIT/PRESSION VONT AU DELA DE SA COURBE ENVELOPPE.

Nota : si le ventilateur n'atteint pas la pression, vérifier le sens de rotation de la turbine.

► Stockage du produit

Le produit doit être conservé à l'abri des intempéries, des chocs, de la poussière durant son transport, son stockage et sur le chantier.

► Entretien

Avant toute intervention, couper l'alimentation au moyen de l'interrupteur de proximité sans qu'elle puisse être rétablie accidentellement.

Ne pas ouvrir les panneaux d'accès sans avoir coupé l'alimentation électrique et s'être assuré que les organes en mouvement sont à l'arrêt.

L'entretien consiste principalement à dépeussier les aubes du ventilateur et l'enveloppe si nécessaire, à faire un contrôle visuel global du produit. Nous vous conseillons une vérification annuelle au minimum. Dans le cas d'un air chargé en impureté il pourra s'avérer nécessaire de rapprocher les interventions.

Vérifier les connectiques des raccordements électriques et tester le système d'alarme (si l'appareil en dispose, exemple dépressostat).

► Garantie

Le matériel est garanti 12 mois à partir de la date de facturation. Elle s'applique aux pièces seulement.

► Environnement

A travers notre adhésion à l'éco-organisme ECOLOGIC nous répondons à nos obligations de financement de la collecte, l'enlèvement et le traitement des Déchets d' Equipement Electriques et Electroniques (DEEE).

Les emballages (carton, palette, protection, film...) doivent être triés et déposés dans les centres de collecte appropriés. Dans le cas du remplacement d'appareil, celui-ci doit être déposé dans un point de collecte pour Déchets d' Equipement Electriques et Electroniques (DEEE).

NATHER

NATHER- Groupe Lindab

375 rue Jean Rostand - ZI de Grangeneuve
26800 Portes-lès-Valence - Tel : 04.75.57.97.00 – www.nather.fr

Nather se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de ses produits sans préavis.